

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourismecivil International Finances

Communiqué Collège du 05/10/2012



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Organisation de deux groupements d'achat pour des travaux d'isolation de toiture et d'installation de panneaux solaires
- Soutien au secteur associatif : implantation d'une agence microStart à Liège
- Plan triennal 2010/12: déjà dix projets finalisés pour les quartiers

Organisation de deux groupements d'achat pour des travaux d'isolation de toiture et d'installation de panneaux solaires

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable a fait au Collège communal une déclaration relative à l'organisation de deux groupements d'achat pour des travaux d'isolation de toiture et d'installation de panneaux solaires.

En signant la Convention des Maires, la Ville de Liège s'est engagée à mettre en œuvre différents dispositifs visant à atteindre les objectifs européens des "3x20" à savoir:

- diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 20%
- diminuer les consommations énergétiques de 20%
- amener la part des énergies renouvelables à 20%

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en multipliant les initiatives pour sensibiliser, informer, inciter les citoyens à modifier leur comportement (utilisation rationnelle de l'énergie, mobilité douce, etc.) mais également à entrer dans des démarches plus techniques, comme par exemple la réalisation de travaux visant à améliorer la performance énergétique de leur habitation.

Les réalisations n'ont pas manqué ces dernières années : lancement de l'asbl Liège-Energie, mise en place de primes communales, activités d'information et de sensibilisation de plus en plus nombreuses et de plus en plus proches des citoyens.

Lors de ces activités, il est apparu que de nombreuses personnes hésitent à passer le cap et à réaliser des travaux de rénovation énergétique par peur des démarches tant pour l'obtention des devis que pour les demandes de primes ou autres aides financières.




Le Service Environnement et Développement Durable de la Ville de Liège a donc décidé de collaborer avec des intervenants spécialisés en la matière pour proposer aux citoyens des groupements d'achat accompagnés de A à Z permettant, d'une part, une guidance à travers l'ensemble des démarches mais également des réductions de prix et une garantie de qualité liées au regroupement de plusieurs clients.

Pour une première expérience en la matière, deux groupements d'achat seront proposés :

- D'une part, au vu de l'âge du bâti liégeois, tous s'entendent sur le fait qu'il faut renforcer la performance énergétique des toitures et c'est donc tout naturellement qu'un groupement d'achat portera sur l'isolation des toitures. Les participants auront le choix entre une isolation traditionnelle ou une isolation en matériaux naturels. La mission de cet accompagnement a été confiée à l'asbl « Energies et Ressources » qui tiendra deux soirées d'information les mardis 23 et 30 octobre à 19h30 au Musée Curtius.
- D'autre part, il est nécessaire d'encourager le recours à l'énergie solaire, énergie qui est tout à fait accessible et intéressante en milieu urbain – contrairement à ce que beaucoup pensent. Ainsi un groupement d'achat concernera l'installation de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques. L'accompagnement de ce groupement d'achat 'solaire' a été confié à l'asbl « Objectif 2050 » et la première soirée d'information aura lieu le lundi 8 octobre 2012 à 19h30 au Musée Curtius.

La participation à ces soirées d'information est gratuite et la réservation est vivement souhaitée auprès du Service Environnement de la Ville de Liège:

- par téléphone au ☎ 04/221 93 66
- par mail à ✉ energie@liege.be

 Téléchargez le document informatif



Soutien au secteur associatif : implantation d'une agence microStart à Liège

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à l'implantation de la première agence wallonne microStart à Liège dans le courant 2013.

L'Echevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé soutient le secteur associatif par le biais de subsides depuis de nombreuses années. Grâce à un budget en croissance constante, 166 A.S.B.L. ont bénéficié, depuis 2007, de cette aide financière pour l'élaboration de leur projet.

En 2012, Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé a notamment aidé l'asbl microStart à réaliser une étude d'opportunité en vue de l'implantation de la première agence wallonne à Liège.

En effet, présent en Région de Bruxelles-Capitale depuis mars 2011, le groupe microStart a décidé d'entamer son déploiement en Wallonie et en Flandre dès 2013 au travers d'une agence dans chacune des deux régions. Au niveau wallon, trois villes étaient pressenties : Charleroi, Liège et Mons.

La finalité de microStart

Lancée en février 2011, sous forme de programme-pilote, microStart est un groupement d'entreprises sociales innovantes dont le métier est de financer par du microcrédit (500€ à 10.000€ remboursables sur une durée de 6 à 36 mois) et d'accompagner des personnes exclues du système bancaire (chercheurs d'emplois, allocataires du CPAS, indépendants...) à créer ou développer une petite activité indépendante. Cet accompagnement se traduit par du coaching ou des formations, avant ou après la création, chez le particulier ou au sein de la permanence hebdomadaire de l'agence.

Le groupe microStart est composé d'une coopérative à finalité sociale, microStart S.C.R.L. dont les membres fondateurs et administrateurs sont l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique – association française considérée comme le leader du microcrédit en Europe de l'Ouest), BNP Paribas Fortis et l'Union Européenne (au travers du Fonds Européen d'Investissement) et d'une A.S.B.L, microStart Support A.S.B.L.

Actuellement, microStart compte une agence à Saint-Gilles et une à Schaerbeek. Près de 400 personnes ayant un projet de création ou de développement d'une activité indépendante ont poussé la porte d'une de ses agences depuis leur démarrage opérationnel en mars et juin 2011.

Son implantation à Liège

Au vu des résultats, présentés en septembre 2012, de l'étude d'opportunité d'une implantation à Liège, réalisée avec le soutien de l'Echevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, le Conseil d'Administration de microStart vient de décider que la première agence wallonne s'implanterait à Liège.



Dans le cadre de cette étude, les opérateurs publics (Ville de Liège, Bureau du Commerce, Forem...), privés (CréaPME, Alpi, Job'In, Step By Steppes...) et du secteur de l'Insertion Socioprofessionnelle (CALIF, CRIPEL...) ont été approchés pour connaître leur avis quant à une éventuelle implantation de microStart à Liège.

La plupart des opérateurs rencontrés ont salué cette initiative en soulignant la souplesse et la rapidité de la procédure d'octroi de microcrédits mise en place par microStart. L'accompagnement offert est également perçu comme un élément appréciable.

Par ailleurs, si la concurrence sur le marché du microcrédit existe à Liège, elle ne présente aucune spécificité. Ainsi, les institutions de microfinance présentes à Liège (Crédal, le Fonds de participation, le prêt sans intérêt de 5.000 qui peut être octroyé par les SAACE...) le sont sur l'ensemble de la Wallonie.

L'agence liégeoise de microStart s'implantera dans le centre-ville et ouvrira ses portes dans le courant du premier semestre 2013.

Contact :

- Patrick Sapy, Directeur général microStart
-  0478 44 53 59
-  patrick.sapy@microstart.be



Plan triennal 2010/12: déjà dix projets finalisés pour les quartiers

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux a informé le Collège communal de la finalisation administrative de 10 dossiers du Plan triennal 2010 - 2012, par la désignation d'entrepreneurs adjudicataires.

La réalisation de ces différents dossiers d'aménagement et de réfection de voiries permettra d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons dans les différents quartiers de la Ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des Liégeois et des Liégeoises.

Les 10 dossiers, phase 2012, du Programme Triennal 2010-2012 sont les suivants:

- Voirie de Droixhe, budget 387.420 EUR, subside 33.816 EUR (aménagement d'une nouvelle voirie dans le quartier de Droixhe) ;
- Rue Walthère Dewé, budget 1.342.836 EUR, subside 687.139 EUR (réaménagement) ;
- Rue Moulan, budget 385.688 EUR, subside 167.681 EUR (égouttage et réaménagement) ;
- Rue Rabosée, budget 103.818 EUR, subside 60.651 EUR (égouttage et rénovation du trottoir) ;
- Rue du Sart Tilman, budget 447.700 EUR, subside 261.547 EUR (aménagement d'un cheminement piéton sécurisé) ;
- Place Armand Longrée & rue François Lefèbvre, budget 712.996 EUR, subside 206.160 EUR (réaménagement) ;
- Rue du Taillis, budget 172.942 EUR, subside 74.372 EUR (égouttage et réfection) ;
- Rue Célestin Demblon, budget 200.917 EUR, subside 134.366 EUR (réaménagement et pose d'un égout) ;
- Rue Neuville, budget 173.910 EUR, subside 101.599 EUR (égouttage et réfection des trottoirs) ;
- Place Henri Simon, budget 428.208 EUR, subside 275.042 EUR (réaménagement).

